

Suisse – P15 N transport publique

Au milieu des années 20, la Poste acquière et exploite le brevet suédois des chenilles Nyberg.

1928/29 : après divers essais, notamment au col du Julier, la Poste suisse passe commande de deux châssis **P15 N** et les font carrosser chez Gangloff à Genève. C'est alors le seul véhicule capable de circuler sur une route non dégagée, en faisant sa propre trace.

Véhicule à toit découvrable, 8 places. Une découpe en arc de cercle sur les flancs prouve que les chenilles pouvaient être remplacées par des roues à la belle saison.

Immatriculations [P1551](#) et [P1552](#).

Assez vite, le porte-bagages AR est modifié pour augmenter le volume de chargement et un support sur l'aile avant droite pour une paire de ski est rajouté, sans doute pour permettre au chauffeur de chercher de l'aide en cas de besoin.

Lignes desservis (GR) :

Chur – Passugg – Tschierschen (11 km et plus de 700 m de dénivelée) à partir de 1929.

Zernez – Ofenpass – Müstair (40 km) à partir de l'hiver 1933/34. S'il fallait jusque là 7 heures pour passer le col de l'Ofen en traineau à cheval, la mise en service des Citroën autorise une traversée en moins de 4 heures. En cas de neige fraîche, les autochenilles roulent ensemble, la première remorquant un triangle chargé qui dégage la banquette de neige laissée par la trace des chenilles et la deuxième transportant les passagers.



1932 (juin) : présentation au 1^{er} salon de l'auto de Zurich

Hiver **1934-35** : distance parcourue environ 10.000 km.
Près du double de passagers transportés par rapport à l'hiver précédent

1935 : renouvellement des carrosseries chez Seitz à Kreuzlingen (TG).

Le châssis reste inchangé comme le prouve l'aspect identique du propulseur (ancien modèle à jambe tendeuse inclinée).

Le toit est maintenant fixe, 10 places (inclus le chauffeur), 2 à l'AV dans le sens de marche, les autres sur deux banquettes perpendiculaires à la route, accès par 2 portes à l'AV. Les 2 voitures présentent quelques différences.

P1551 :

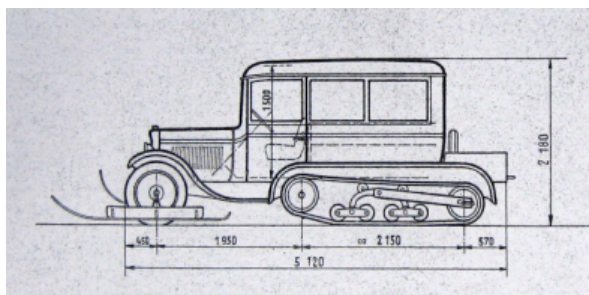
toit surplombant légèrement le pare-brise →



← **P1552** :

toit aligné au pare-brise, pare-brise plus grand, flancs de caisse sans jointure apparente

1939 : fin de service pour les Citroën-Kégresse.



← Dessin daté d'avril **1942**, réalisé par le service automobile des PTT